



Mairie De Saint-Martin-De-Valamas

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 20 juillet 2026

à 20 heures 30

Salle du conseil municipal en Mairie

Ordre du jour

- 1- Approbation du relevé de décisions du conseil municipal du 5 juin 2026.tt
- 2- Convention d'occupation du domaine public de la commune avec l'entreprise E 55C pour la pose des bornes électriques. Pièce jointe : synthèse de la proposition.
- 3- Renouvellement de la convention et participation avec l'association CHATS DES BOUTIERES.
- 4- Subventions annuelles 2026 aux associations.
- 5- Délibération approuvant le règlement budgétaire et financier concernant la gestion des autorisations de programme, autorisations d'engagement et restes à réaliser. Pièce jointe : le RBF.
- 6- Délibération autorisant le remboursement d'une dépense à un conseiller municipal.
- 7- Délibération attribuant une indemnité de stage de 300 euros à M. REBOULET Eloïs stagiaire à la commune,
- 8- Délibération instaurant la taxe sur la vacance des logements d'habitations en remplacement de la taxe sur les logements vacants.
- 9- Devenir de l'ex-gendarmerie, estimation du prix de vente, modalité et condition de vente, publicité.
- 10- Délibération autorisant la convention de mandat de facturation de l'ONF pour émettre et déposer les factures sur la plateforme CHORUS PRO.
- 11- Délibération d'adhésion à la fondation de patrimoine.
- 12- Délibération de renouvellement des engagement PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières).



Mairie De Saint-Martin-De-Valamas

Communications :

- Le Payanké,
- Avancement dossier A N C T (ex-village d'avenir),
- Vidéo protection,
- DAMI : changement de forfaits téléphoniques,
- Publicité poste vacant service technique.
- Village de caractère

Questions diverses.

A St Martin de Valamas, le 13/07/2026

Le Maire,

Claude CHABAL